

Informations pratiques

UFA Fénélon Vaujours

1, rue de Montauban
93410 Vaujours
Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :
cfa@fenelon.fr
01 49 63 62 28

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez, notre référent handicap : contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP fleuriste est un employé qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique.

Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus. L'activité du fleuriste/vendeur s'exerce fréquemment debout dans l'atelier ou au magasin. Il doit d'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur.

Le titulaire doit être capable de :

- maîtriser la transformation des produits et la confection liées à la réalisation de bouquets et de compositions en fonction des styles et des thèmes abordés,
- maîtriser la réception, le contrôle, et la préparation des végétaux et des produits en vue de leur vente et de leur stockage,
- conseiller la clientèle et participer à sa fidélisation,
- participer à la mise en valeur de l'offre et des produits,
- assurer la vente.

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

UP1 Préparation et confection d'une production florale
UP2 Vente, conseil et mise en valeur de l'offre

Enseignements généraux :

UG1 Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
UG2 Mathématiques et physique-chimie
UG3 Éducation physique et sportive
UG4 Langue vivante 1 : anglais

Méthodes mobilisées

Cours en présentiel en petits effectifs, environnement numérique de travail, parc de 9 hectares, salles d'informatique, projets et chantier à l'extérieur, concours, plateau technique.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu en cours de formation
Épreuve terminale théorique à l'écrit et à l'oral et épreuve pratique de confection d'un bouquet et arrangement.

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Fleuriste qualifié, aide-fleuriste, employé d'atelier qualifié, employé de fabrication qualifié.

Secteurs d'activités :

TPE ou PME du secteur de l'artisanat, rayon spécialisé d'un commerce polyvalent utilisant la prestation florale, atelier d'art floral.

Conditions d'admission et pré-requis

Être titulaire du brevet des collèges, élève de Première ou Terminale (avoir 15 ans minimum)
Sélection des candidats sur dossier
Tests de positionnement / Entretien individuel
Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance.

Rentrée

Septembre.

Entrée possible en formation jusqu'à mi-mars.

Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ans**.

Rythme de l'alternance

15 semaines en formation/37 semaines en entreprise sur 1 an.

Suite de parcours post diplôme

Insertion professionnelle
Brevet professionnel Fleuriste
Brevet de maîtrise Fleuriste